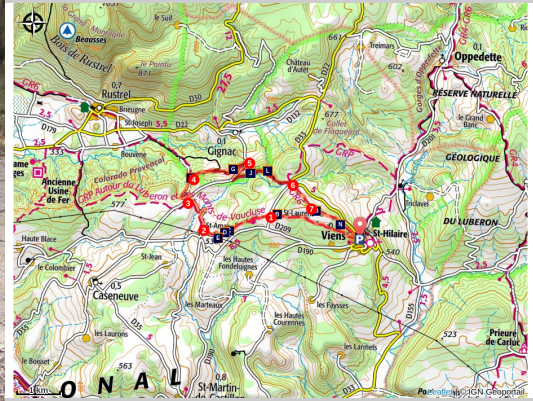


VIENS - Saint-Amas et la dalle à empreintes

Viens



Dalle à empreintes fossilisées de Viens (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Une balade tranquille mais riche de paysages nuancés. Un premier pas vers une compréhension des relations qui unissent l'homme et la Terre...

« Ce que j'apprécie particulièrement sur cet itinéraire, ce sont les belles vues vers les gorges d'Oppedette et la montagne de Lure, les sous-bois sombres de Saint-Amas, mais aussi les fenêtres sur les paysages colorés des ocres de Gignac, puis les rarissimes empreintes de pas de mammifères sur la dalle de Viens. J'avoue aussi que déambuler à l'arrivée dans les ruelles du village perché de Viens, est un épilogue de caractère... ». Patricia Joubert, assistante de pôles au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 4 h 30

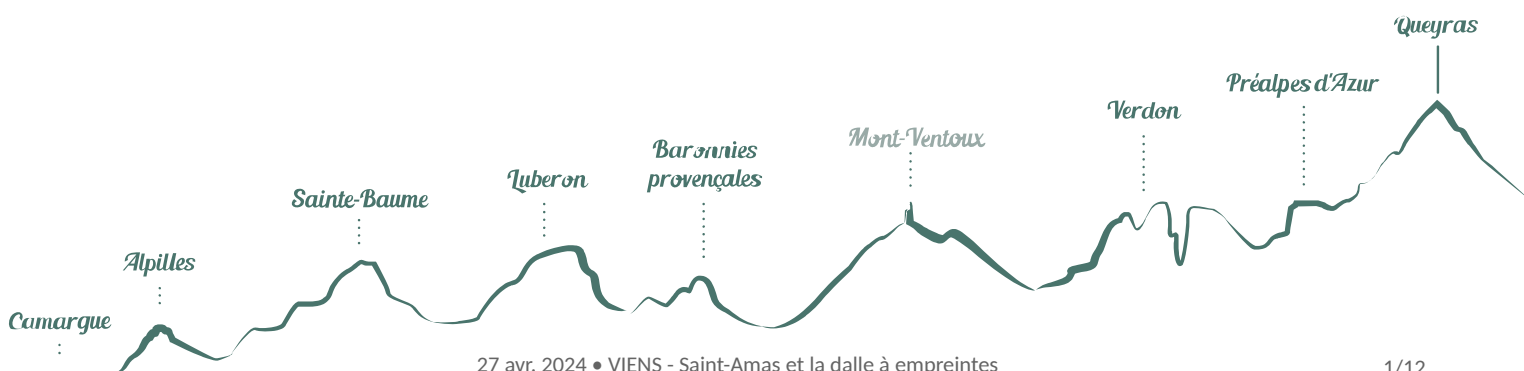
Longueur : 13.1 km

Dénivelé positif : 378 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle


Thèmes : Géologie, Patrimoine et histoire, Point de vue



Itinéraire

Départ : Parking de la mairie, Viens

Arrivée : Viens

Balisage :  GR®  GRP®  PR

À la sortie du parking, virer à gauche et emprunter le chemin revêtu. Au premier croisement, prendre à droite (GRP®). Continuer tout droit le chemin principal sur 2 km. À l'entrée du hameau de Saint-Laurent, continuer à droite et au carrefour suivant, descendre à gauche (GRP®).

1- Au carrefour "Saint-Laurent", prendre à gauche puis tout de suite à droite. S'avancer tout droit sur le chemin, puis poursuivre légèrement à gauche et descendre ensuite le sentier en sous-bois (GRP®). Poursuivre tout droit au premier croisement puis, au second croisement, dévaler à droite le sentier en sous-bois jusqu'à son terme. Déboucher sur un chemin d'exploitation, virer à droite, passer entre deux champs, filer à droite et ne pas manquer à gauche le premier chemin. Virer à gauche, descendre une rampe (GRP®), puis filer à droite vers le hameau de Saint-Amas (vigilance, troupeau et chiens de protection à proximité !).

2- Dans le hameau, au carrefour "Saint-Amas", tourner à droite (GRP®). Au croisement suivant, poursuivre la piste à gauche. 100 m plus loin, au croisement multiples, poursuivre la piste tout droit et descendre dans le vallon. En contrebas, poursuivre la piste à gauche, franchir un virage et remonter vers le plateau (GRP®).

3- Au carrefour "Ubac de Pradenques", virer à droite sur la route (PR). Au carrefour "Pradenques" tourner à gauche et avancer 200 m sur le chemin revêtu. À hauteur de la piste DFCI, plonger en face sur le sentier caillouteux (PR), franchir la longue courbe à droite, puis au premier croisement en contrebas, bien poursuivre tout-droit (PR). Après un virage à droite, filer à droite encore, remonter sur la piste DFCI et la descendre à gauche (PR).

4- Au carrefour "Barriès", grimper à droite et poursuivre le sentier rocailleux puis sableux (GR-GRP®). Au premier croisement, poursuivre tout droit et emprunter sur 400 m le sentier à flanc de colline. Déboucher sur le chemin revêtu de l'Ubac et l'emprunter à droite sur près d'1 km (GR-GRP®).

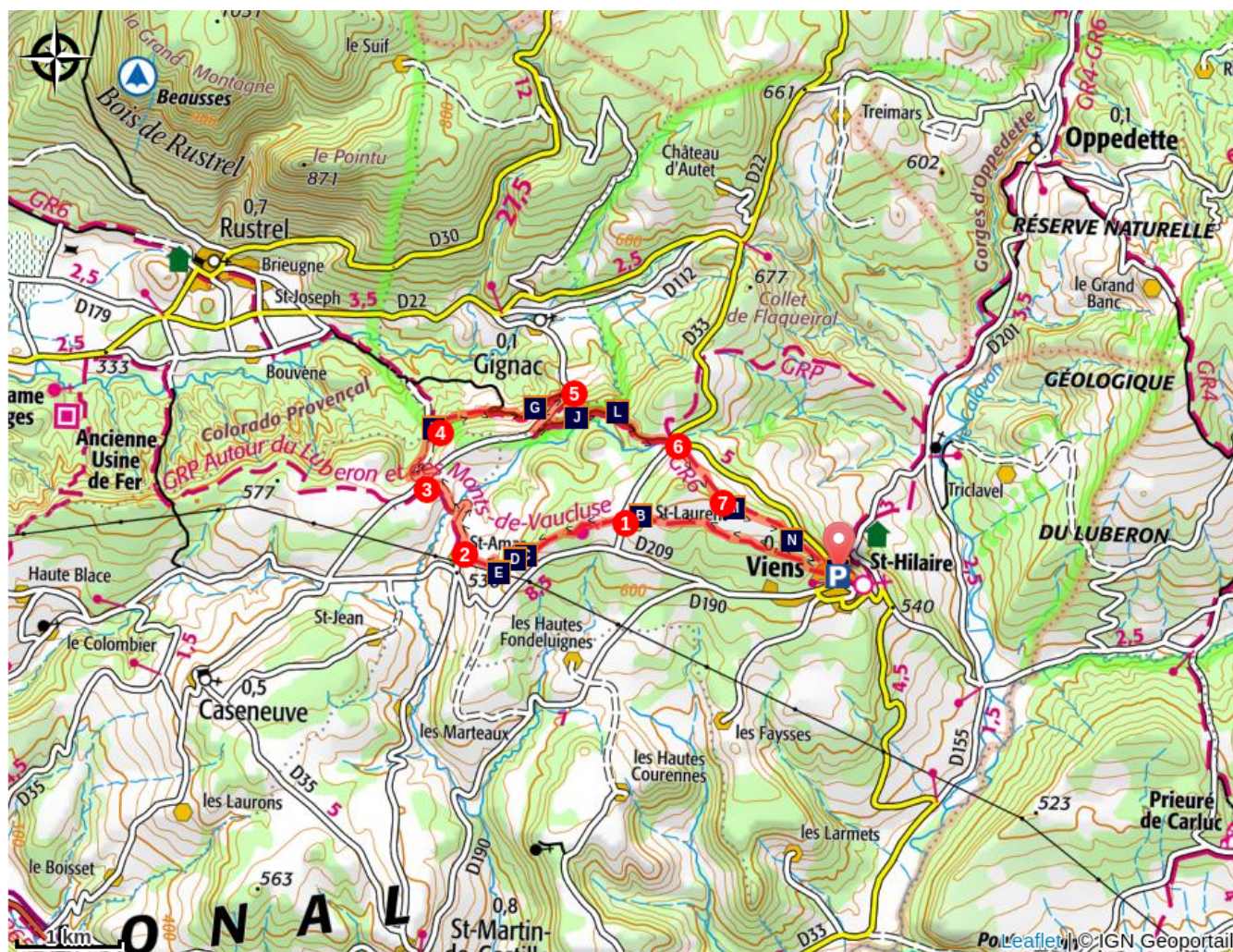
5- Au carrefour "La Cadenière", virer à droite et gravir la petite route de Gignac jusqu'aux crêtes (prudence circulation !). Atteindre le col et juste avant le poteau "La Colle" qui signale le carrefour, tourner à gauche et emprunter la piste DFCI MV40 (GR-GRP®), sans manquer de pointer son nez sur la bosse juste à gauche. Profiter puis dépasser le géosite de la Dalle à empreintes de pas de mammifères de Viens, puis poursuivre la piste sur plus d'1 km (GR-GRP®).















6- Déboucher sur la route de Viens (D33), l'emprunter à droite sur 50 m et juste après le poteau signalétique "Col des Quatres Chemins", grimper à droite le chemin caillouteux sur environ 400 m (GR-GRP®). Au premier croisement en Y, poursuivre à droite le sentier plus raide (GR-GRP®) et déboucher sur les crêtes.

7- Filer à gauche sur le sentier en sous-bois. Suivre le sentier en crête (GR-GRP®), franchir plusieurs ressauts et dalles calcaires. Après un beau point de vue, laisser partir à droite un sentier bien marqué et balisé VTT-GTV, et poursuivre tout droit encore sur la crête rocailleuse. 230 m plus loin, se faufiler à droite sous un arbre, puis à la vue des premières habitations de Viens, revenir vers la gauche pour dévaler la dernière rampe rocailleuse et les escaliers qui débouchent sur la D33 à l'entrée du village (GR-GRP®). Tourner deux fois à droite pour revenir au parking du départ.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...



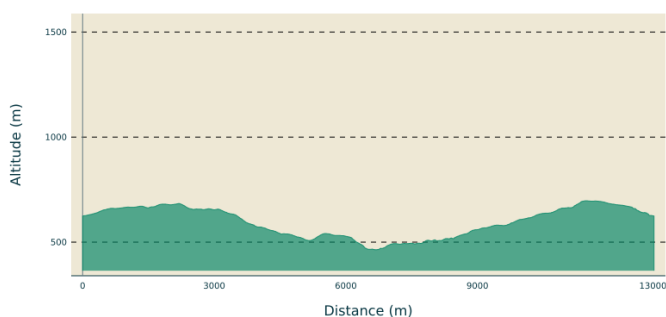
-  Viens, village médiéval (A)
-  Loup, où es-tu ? (C)
-  Le loup, prédateur opportuniste (E)
-  Panorama sur Gignac (G)
-  Rhinocéros et chevrotains à Viens (I)
-  Les incendies, un bienfait pour les plantes pyrophytes (K)
-  Marcescence et pubescence du Chêne blanc (M)
-  Belvédère de Pusterle à Viens (O)
-  Chardon sauvage, l'apanage des rois (B)
-  Loups en meute et loup solitaire (D)
-  Vautours protégés (F)
-  Dalle à empreintes de pas de mammifères (H)
-  Géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (J)
-  MediterRE3 et risque incendie (L)
-  Cabanes de pierre (N)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Du point 1 au point 3 : ATTENTION ZONE PASTORALE en chemin, en particulier dans les alentours de Saint-Amas. En présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, je n'emmene pas mon chien et, sinon, je le tiens en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- Après le point 5 : je pénètre avec respect sur le site protégé de la Dalle à empreintes de pas de mammifères. Je laisse en place roches, minéraux et empreintes, et je préserve ainsi le patrimoine géologique.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#). Seul le Sentier du Sahara situé au coeur du Colorado est ouvert au public en risque incendie "très sévère" (fermé en risque "extrême").

Profil altimétrique



Altitude min 464 m
Altitude max 697 m

Accès routier

À 17 km à l'est d'Apt via la D209.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Viens

Source



Luberon Géoparc mondial
UNESCO

Lieux de renseignements

Luberon Géoparc mondial UNESCO



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
stephane.legal@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/unesco-geoparc/>

Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
accueil@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Pays d'Apt Luberon
788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt
oti@paysapt-luberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 74 03 18
<http://www.luberon-apt.fr/>

Sur votre chemin...



Viens, village médiéval (A)

Place forte médiévale perchée sur la partie sud des Monts-de-Vaucluse, Viens domine la vallée du Calavon. Cité "Vegnis" en 1005, et connu depuis 1225 sous le nom actuel de Viens, le village a déjà fêté le millénaire de sa fondation et la promenade au gré de [ses ruelles](#) et au pied de ses remparts consistue un véritable voyage dans le passé !

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Chardon sauvage, l'apanage des rois (B)

Juste au bord de la chaussée, trône ici un gros pied d'artichaut. Originaire du bassin méditerranéen, l'artichaut est le résultat de différents croisements botaniques. Les premières traces de ce légume sont relevées en Italie, en pleine Renaissance (milieu du XVIe s.). Puis il est introduit pour la première fois en France sur la table de la reine Catherine de Médicis. Le légume devient également le péché mignon de Louis XIV, qui l'appréciait tellement qu'on dénombre 5 espèces différentes à Versailles à l'époque du Roi Soleil : le Blanc, le Vert, le Violet, le Rouge et le Sucré de Gênes. Ce n'est qu'en 1810 qu'un agronome de la région parisienne développe le Camus de Bretagne, l'artichaut favori des Français.

Crédit photo : ©Denis Pedersin



Loup, où es-tu ? (C)

Le loup gris (*Canis lupus* - espèce protégée) avait entièrement disparu du territoire français au cours du XIXe s. Il est revenu naturellement depuis l'Italie dans les années 90. Les suivis des effectifs du loup montrent la présence d'au moins 6 meutes entre les monts de Vaucluse, le Grand et le Petit Luberon, et la montagne de Lure. Auxquels s'ajoutent des loups non reproducteurs en dispersion qui peuvent parcourir des centaines de kilomètres en quelques semaines. Cette mobilité quotidienne complique beaucoup la comptabilisation du nombre de loups présents à un endroit donné, à un moment donné de l'année.

Crédit photo : ©DR-Wikimedia



Loups en meute et loup solitaire (D)

Une meute de loup gris (*Canis lupus* - espèce protégée) est un groupe familial composé d'un couple reproducteur (mâle et femelle dominants ou « alpha »), des jeunes de l'année, et d'un certain nombre d'individus qui restent attachés au groupe durant un certain temps. La moyenne en France est de 4 à 5 loups par meute, avec couramment le double d'individus durant l'hiver (8-10 loups) ; cette fluctuation est due à la mortalité des jeunes nés au printemps, à l'intégration et/ou exclusion d'individus, à la quantité de nourriture disponible, aux maladies et accident divers...

Crédit photo : ©DR-Futura Sciences



Le loup, prédateur opportuniste (E)

Le loup gris (*Canis lupus* - espèce protégée) mange ce qu'il trouve là où il est. Sa position de super prédateur en fait un régulateur naturel des ongulés sauvages. Mais lorsqu'il en a l'occasion, il s'attaque aux troupeaux domestiques, en particulier aux moutons. Mais aussi aux chèvres et plus rarement aux veaux, chevaux et ânes. Les loups mettent la profession des éleveurs ovins sous pression et rendent indispensable l'emploi de chiens de protection de troupeaux (vigilance dans ce secteur !) Tout l'enjeu est de parvenir à contenir les dégâts de l'espèce, tout en protégeant efficacement les troupeaux domestiques, pour assurer une coexistence Homme-Loup la moins difficile possible.

Crédit photo : ©DR-RTL presse



Vautours protégés (F)

Dans les années 80, les falaises de la Grande Combe situées juste au-dessus de Rustrel, abritaient un célèbre couple de vautour percnoptère. Plus petit des vautours européens, ce charognard et détritivore est aussi un expert vol long-courrier ! En 1998, à l'aide des balises de suivi, les enfants de l'école ont pu suivre leur migration jusqu'en Afrique sahélienne. Le couple a disparu de nos cieux depuis quelques années et leurs jeunes descendants n'ont pas pris la relève. Il existe une petite centaine de couples en France.

Crédit photo : ©David Tatin



Panorama sur Gignac (G)

En contrabas, dans la vallée de la Doa, à l'extrémité du massif des ocres, se dresse sur son mamelon, le village de Gignac. Son château date du XVIIIe s. et sa jolie église romane avec son abside semi-circulaire du XIIe s. Outre l'industrie de l'ocre, Gignac exploita longtemps le minerai de fer, au quartier dit "de la Ferrière". La teneur en fer du minerai extrait dans cette mine pouvait atteindre 55%. Il semble d'ailleurs que la mine ait été exploitée dès le Néolithique, jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine.

Crédit photo : ©Hervé Vincent



Dalle à empreintes de pas de mammifères (H)

La [dalle à empreintes](#) de pas de mammifères de Viens a été découverte en 1968 par des excursionnistes. Ce site est composé de deux dalles de 20m² et 400m² appartenant au même niveau, séparées par la piste de La Buye. Elles sont formées de calcaire d'origine lacustre et datent d'environ 33 millions d'années (formation des Calcaires de la Fayette, période Oligocène, ère Cénozoïque). Ce géosite exceptionnel du Géoparc du Luberon est également l'un des 28 sites de la Réserve naturelle géologique du Luberon : la réglementation y interdit d'extraire et de ramasser les fossiles ainsi que d'effectuer des moulages.

Crédit photo : ©Vincent Damourette - Coeurs de Nature-SIPA



Rhinocéros et chevrotains à Viens (I)

Ce site exceptionnel est une dalle calcaire qui présente à sa surface plus de 200 empreintes de pas des mammifères qui vivaient dans la région il y a environ 30 millions d'années. Aux abords d'un vaste lac, des rhinocéros primitif, sans corne et sans cuirasse appelé *Ronzotherium*, ont laissé des empreintes à trois doigts, tandis que celles à deux doigts sont celles de chevrotains ou d'entélodontes apparentés au sanglier. Les dalles à empreintes de pas de mammifères sont très rares à l'échelle de la planète mais 8 ont été décrites dans le Luberon !

Crédit photo : ©PNR Luberon



Géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (J)

Le 17 novembre 2015, lors de la 38e Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour les Sciences, la Culture et l'Éducation (UNESCO), les 195 États membres ont ratifié la mise en place d'un nouveau label : géoparc mondial UNESCO, afin de montrer l'importance accordée à la gestion globale de sites et de paysages géologiques exceptionnels. Il existe actuellement 195 Géoparcs mondiaux UNESCO répartis dans 48 pays dont 97 en Europe. Sept Géoparcs mondiaux UNESCO sont en France dont 2 en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Luberon et Haute-Provence). La dalle à empreintes fossilisées de Viens fait partie de la cinquantaine de géosites identifiés sur le territoire du Géoparc du Luberon, animé et piloté par le PNR Luberon.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Les incendies, un bienfait pour les plantes pyrophytes (K)

Ici en 2005, un gros incendie a ravagé l'ensemble du vallon de La Buye. En général, le cortège de plantes présent avant le feu se reconstitue après 10 ou 25 ans. Mais certains secteurs subissent l'incendie si fréquemment que les plantes favorisées par le feu, les plantes pyrophytes, finissent par occuper prioritairement l'espace au détriment de la biodiversité. Sur les talus en bord de piste, malgré les travaux de débroussaillage et broyage préventifs à la lutte contre les incendies, persiste des cistes blancs (*Cistus albidus*), une des plantes pyrophytes.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



MediterRE3 et risque incendie (L)

Selon les études actuelles, les régions sous influence méditerranéenne connaîtront une augmentation significative de la puissance du feu au cours du XXIe s. Les scientifiques estiment que la superficie de terrains incendiés y augmentera de 40 à 100 % ! Devant ce constat, le Parc naturel régional du Luberon s'est engagé depuis 2021 dans le projet de coopération internationale « MediterRE3 », autrement dit restaurer la résilience des paysages méditerranéens pour réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des incendies. L'objectif est d'étudier comment réduire la vulnérabilité du territoire et adapter le paysage à l'augmentation du risque d'incendie. Le Parc du Luberon est territoire pilote avec deux parcs nationaux du réseau Medforval ; le Parc national des Gorges de Samaria en Crète et le Parc national du Prokletije au Monténégro.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Marcescence et pubescence du Chêne blanc (M)

Ici se dresse un très beau Chêne pubescent, ou Chêne blanc (*Quercus pubescens*). Très commun sur le Luberon, il doit son nom au duvet qu'il porte sous les feuilles et sur les bourgeons. Il perd ses feuilles, au contraire du Chêne vert ou du Chêne Kermès qui les gardent tout l'hiver. Par contre, les feuilles sèches persistent longtemps, accrochées aux branches, ce qui donne des paysages bruns jusqu'en avril quand les jeunes feuilles de l'année prennent la relève : on dit alors qu'il est marcescent.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Cabanes de pierre (N)

Les petites constructions en pierre sèche peuplant le paysage luberonnais portent le nom de bories. Elles étaient construites autrefois pour servir d'abris aux bergers ou pour ranger son matériel. Elles sont construites en suivant la technique de l'encorbellement qui consiste à empiler les pierres plates les unes sur les autres en les inclinant vers l'extérieur de la construction. Vous en trouverez de toutes tailles dans le Luberon. Une borie peut peser entre 30 et 200 tonnes et utilise 40 000 à 300 000 pierres. Chacune d'elles est passée 2 ou 3 fois entre les mains du constructeur !

Crédit photo : ©Stéphane Legal - PNR Luberon



Belvédère de Pousterle à Viens (O)

Ce belvédère qui fait partie de la cinquantaine de [géosites](#) identifiés sur le territoire du Géoparc du Luberon, offre un magnifique [panorama](#). Au fond, au nord / nord-est, apparaît la Montagne de Lure (1826 m), chère à Giono. Plus proche en contrebas, la belle entaille en forme de Z correspond aux gorges d'Oppedette où se faufile le Calavon. Puis en contrebas, légèrement à droite, le paysage présente des couches vertes et rouges : c'est une carrière d'argile. De très bonne qualité, elle était exploitée autrefois par les tuileries de Marseille, pour la céramique, la poterie ou les travaux publics. Elle est toujours en activité de manière épisodique. Ces argiles se sont déposées au fond d'un lac, il y a environ 30 millions d'années.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Luberon Géoparc mondial UNESCO